

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-438-1933 Indemnité.

n° 73-438-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 mai 1933

Numéro JO
n° 438 du 31/05/1933

Date du numéro
31 mai 1933

TEXTE INTÉGRAL

une indemnité de route fixée à cinq francs par jour sera allouée à l'interprète-auxiliaire Abeba Mocroa, en service à Tadjourah, à l'occasion des tournées qu'il aura à effectuer avec le commandant de ce cercle.